



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal  
Comité Régional de Pétanque des Pays de la Loire  
**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE**  
32 rue Jean Bouin - 72000 LE MANS

☎ : 09.64.17.02.58

✉ cd72@petanque.fr

www : cd72petanque.fr

## CHAMPIONNATS 2024

### 1. ORGANISATION

- Inscription de **5 euros par joueur**.
- La répartition 2024 se fera de la manière suivante : 3 € pour le CD (financement des championnats de France) et 1.20 € pour le lendemain et 0.80 € pour le B.
- Pour le club organisateur :
  - ✓ Tarif des inscriptions inchangé
  - ✓ Les récompenses vainqueurs et finalistes sont achetées par le comité et facturées aux clubs organisateurs
  - ✓ Prévoir des fleurs pour les championnats féminins et mixtes ( vainqueurs )
  - ✓ Les clubs doivent prévoir 16 cercles pour la finale
  - ✓ Prévoir une personne pour la tenue du concours B
- Pour les joueurs :
  - ✓ Tous les joueurs qualifiés seront indemnisés le lendemain.
  - ✓ Obligation aux clubs organisateurs de réaliser un concours annexe le lendemain à 10 h, ouvert à tous les licenciés.
- Les clubs doivent renvoyer aux clubs organisateurs les feuilles d'inscription au plus tard pour le vendredi de la semaine précédant le championnat (soit 8 jours avant).
- Les clubs organisateurs doivent faire parvenir toutes les inscriptions au délégué responsable du championnat **5 jours à l'avance**.
- Les champions départementaux et régionaux sortants doivent passer par les phases qualificatives.
- Le tirage sera mis sur le site.

## ORGANISATION SPORTIVE

Championnats	Début	Poules	Arrêt	Reprise
<b>Qualificatifs</b>  Masculins Promotion Doublette mixte Triplette mixte Doublette et Triplettes Féminin Vétérans	9 h	13 pts  Nombre de tours après les poules pour qualification du lendemain en fonction du nombre d'équipes inscrites	12h30 2 parties terminées	13 h 30 pour reprise des poules  14 h pour sortie des poules
<b>Championnats</b>  TAT Femmes  Masculins Promotion Doublette mixte Triplette mixte Doublette et Triplettes Féminin  TAT Hommes  Vétérans	9 h	13 pts  Toutes les équipes  16 <sup>ème</sup> de finale  32 <sup>ème</sup> de finale  8 <sup>ème</sup> de finale	12 h 30	13 h 30
<b>Championnats</b> Jeunes *	10 h	13 pts	12 h30	13 30

## NOMBRE DE PLACES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

- Triplette mixte : 2 places (champions et vice-champions)
- Pour tous les autres championnats : 1 place (champions)
- Jeunes : pas de qualification directe pour le France. La qualification passe par le championnat régional (la Sarthe envoie : 4 équipes minimes, 3 équipes cadets et 3 équipes juniors) ; puis, la Région envoie 4 équipes dans chaque catégorie au Championnat de France.

**Championnats régionaux : 6 équipes qualifiées pour tous les championnats**  
**Sauf Vétérans : 5 équipes**

**Le comité tient à remercier les clubs organisateurs  
 pour la tenue d'un qualificatif ou d'un championnat.**

Le Président,  
 Philippe Bruneau